

DISCOURS

Célébration de la Journée internationale des Femmes

Depuis 1977, les Nations unies célèbrent, le 8 mars, une Journée internationale des Femmes. La France commémore cette date depuis 1982.

« Mesdames, Messieurs,
... mais surtout vous, Mesdames !

En 1910, sous l'impulsion de Clara Zetkin et de Rosa Luxemburg, le projet d'une journée dédiée aux femmes voyait le jour. Mise en œuvre quelques années plus tard à l'échelon international, elle ne sera pourtant célébrée en France qu'en... 1982.

Je souhaite évidemment que cette journée soit placée, dans notre commune, sous le signe du débat et de la réflexion : car chaque 8 mars nous offre l'opportunité d'un point d'étape sur les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes au quotidien.

Il n'est pas courant de se retrouver face à un auditoire presque exclusivement féminin et je dois avouer que cela me fait très plaisir. Je suis particulièrement heureux d'être devant vous aujourd'hui pour vous témoigner toute mon amitié et ma gratitude au cours de cette journée qui vous est dédiée.

Cette Journée de la Femme représente, en effet, un moment convivial qui permet de vous mettre en avant, vous, Mesdames, qui bien souvent endossez vos responsabilités tant professionnelles que familiales avec beaucoup de discrétion.

Dans l'Antiquité grecque déjà, faut-il le rappeler, Lysistrata avait lancé une « grève sexuelle » contre les hommes pour mettre fin à la guerre ; pendant la Révolution française, des Parisiennes demandant « liberté, égalité, fraternité » avaient marché sur Versailles pour exiger le suffrage des femmes. La Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne fut également un texte juridique fondateur, exigeant la pleine

assimilation légale, politique et sociale des femmes. Elle fut rédigée en septembre 1791, par l'écrivain Olympe de Gouges, sur le modèle de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen proclamée le 26 août 1789, et publiée dans la brochure les Droits de la femme, adressée à la Reine.

C'était le premier document à évoquer l'égalité juridique et légale des femmes par rapport aux hommes, en pastichant la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui énumère des droits ne s'appliquant qu'aux hommes, alors les femmes ne disposaient pas du droit de vote, de l'accès aux institutions publiques, aux libertés professionnelles, aux droits de propriété, etc.

Evoquer ce combat, c'est insister sur l'importance de dénoncer la situation d'injustice que vivent aujourd'hui des millions de femmes dans le monde mais aussi dans notre pays : la France. Privations de droits, exploitation sexuelle et prostitution, exploitation au travail, maltraitance, longue est la liste des horreurs et sévices que subissent de nombreuses femmes, souvent en totale impunité, parfois et plus près de nous en silence ; cela simplement parce qu'elles appartiennent au sexe injustement qualifié de faible.

« Il est plus facile de proclamer l'égalité que de la réaliser », écrivait Edouard Herriot.

Agir pour une égalité réelle exige naturellement des actes. C'est dans cette logique que, dans notre commune, la parité est désormais inscrite dans les faits et notamment au sein de l'exécutif (*énumérer ici les réalisations les plus significatives de la commune*).

D'autres défis appellent une prise de conscience, des évolutions, des changements tangibles : inégalités salariales, difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale, violences – conjugales notamment – dont de nombreuses femmes sont victimes.

Ce combat implique une volonté inlassable de la part de la société tout entière : nous souhaitons évidemment que cette Journée internationale des Femmes, à laquelle notre ville s'associe, y contribue aussi utilement que possible. »

B.C.-B.

Citations utiles

« Le bonheur est une femme ». **Frédéric Nietzsche**

« Une femme qui atteint la sérénité est une femme qui a abandonné le combat ». **Anne Sylvestre**

« Des lèvres de la femme tombent de sages avis ». **Euripide**

« Femme sage est plus que femme belle ». **Voltaire**

« Une femme est un spectacle offert par les dieux ». **Bernard Maris**